

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

EPOCAST® 1618 D US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 02.10.2018
2.0	17.11.2023	400001009082	Date de la première version publiée: 03.01.2017

Date d'impression 18.11.2023

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : EPOCAST® 1618 D US

Identifiant Unique De Formulation (UFI) : W8P5-70K3-D00A-VC6S

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Composants époxy

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Huntsman Advanced Materials (Europe) BV

Adresse : Everslaan 45
3078 Everberg
Belgique

Téléphone : +41 61 299 20 41

Téléfax : +41 61 299 20 40

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : Global_Product_EHS_AdMat@huntsman.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : Centres Antipoison et de Toxicovigilance:
ANGERS: 02 41 48 21 21
BORDEAUX: 05 56 96 40 80
LILLE: 0 825 812 822
LYON: 04 72 11 69 11
MARSEILLE 04 91 75 25 25
NANCY: 03 83 32 36 36
PARIS: 01 40 05 48 48
RENNES: 02 99 59 22 22
STRASBOURG: 03 88 37 37 37
TOULOUSE: 05 61 77 74 47
EUROPE: +32 35 75 1234
France ORFILA: +33(0)145425959
ASIA: +65 6336-6011
China: +86 20 39377888
+86 532 83889090
India: + 91 22 42 87 5333
Australia: 1800 786 152
New Zealand: 0800 767 437
USA: +1 800-424-9300

EPOCAST® 1618 D US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
2.0	17.11.2023	400001009082	02.10.2018
			Date de la première version publiée:
			03.01.2017

Date d'impression 18.11.2023

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1 Classification de la substance ou du mélange****Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)**

Irritation cutanée, Catégorie 2	H315: Provoque une irritation cutanée.
Irritation oculaire, Catégorie 2	H319: Provoque une sévère irritation des yeux.
Sensibilisation cutanée, Catégorie 1	H317: Peut provoquer une allergie cutanée.
Mutagénicité sur les cellules germinales, Catégorie 1B	H340: Peut induire des anomalies génétiques.
Cancérogénicité, Catégorie 2	H351: Susceptible de provoquer le cancer.
Toxicité pour la reproduction, Catégorie 2	H361: Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique, Catégorie 2	H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage**Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)**

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger :

H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H340	Peut induire des anomalies génétiques.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H361	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence :

Prévention:

P201	Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
P261	Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280	Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage/ une protection auditive.

Intervention:

P308 + P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
P391	Recueillir le produit répandu.

EPOCAST® 1618 D US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 02.10.2018
2.0	17.11.2023	400001009082	Date de la première version publiée: 03.01.2017

Date d'impression 18.11.2023

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane

oxyde de 2,3-époxypropyle et de o-tolyle

Produits de réaction oligomères du formaldéhyde avec le 1-chloro-2,3-époxypropane et le phénol (BPFDEGE)

Diacrylate de 2-éthyl-2-[[[(1-oxoallyl)oxy]méthyl]-1,3-propanediyle

méthylphosphonate de diméthyle

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2 Mélanges**

Nature chimique : Composants époxy

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane	1675-54-3 216-823-5 603-073-00-2 01-2119456619-26	Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 Skin Sens. 1; H317 Aquatic Chronic 2; H411 Limite de concentration spécifique Skin Irrit. 2; H315 >= 5 % Eye Irrit. 2; H319 >= 5 %	>= 25 - < 30
oxyde de 2,3-époxypropyle et de o-tolyle	2210-79-9 218-645-3 603-056-00-X 01-2119966907-18	Skin Irrit. 2; H315 Skin Sens. 1; H317 Muta. 2; H341 Aquatic Chronic 2;	>= 10 - < 20

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

EPOCAST® 1618 D US

Version 2.0 Date de révision: 17.11.2023 Numéro de la FDS: 400001009082 Date de dernière parution: 02.10.2018
Date de la première version publiée: 03.01.2017

Date d'impression 18.11.2023

		H411	
Produits de réaction oligomères du formaldéhyde avec le 1-chloro-2,3-époxypropane et le phénol (BPFDEGE)	- - 01-2119454392-40	Skin Irrit. 2; H315 Skin Sens. 1; H317 Aquatic Chronic 2; H411	>= 2,5 - < 10
Diacrylate de 2-éthyl-2-[[1-(1-oxoallyl)oxy]méthyl]-1,3-propanediyle	15625-89-5 239-701-3 607-111-00-9	Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 Skin Sens. 1; H317 Carc. 2; H351 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410 Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique): 1 Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique): 1	>= 2,5 - < 10
méthylphosphonate de diméthyle	756-79-6 212-052-3	Acute Tox. 4; H302 Eye Irrit. 2; H319 Muta. 1B; H340 Repr. 2; H361 Aquatic Chronic 3; H412	>= 3 - < 10
Siloxanes and Silicones, di-Me, 3-hydroxypropyl Me, ethoxylated	68937-54-2 Polymère	Aquatic Chronic 3; H412	>= 1 - < 2,5
1,3,5-triazine-2,4,6-triamine	108-78-1 203-615-4 613-345-00-2	Carc. 2; H351 Repr. 2; H361 STOT RE 2; H373 (Tractus urinaire)	>= 0,1 - < 1
octaméthylcyclotétrasiloxane [D4]	556-67-2 209-136-7 014-018-00-1 01-2119529238-36	Flam. Liq. 3; H226 Repr. 2; H361f Aquatic Chronic 1; H410 Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique): 10	>= 0,025 - < 0,1

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

Les deux 25068-38-6 et 1675-54-3 peuvent être utilisés pour décrire la résine époxy qui est produite par la réaction du bisphénol A et épichlorohydrine

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.
Consulter un médecin.
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin

EPOCAST® 1618 D US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
2.0	17.11.2023	400001009082	02.10.2018
			Date de la première version publiée:
			03.01.2017

Date d'impression 18.11.2023

traitant.

Traiter de façon symptomatique.

Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.

Protection pour les
secouristes

- : Les secouristes doivent faire attention à se protéger et à utiliser les vêtements de protection recommandés
Si une possibilité d'exposition existe, consulter la Section 8 pour l'équipement de protection individuelle particulier.
Éviter l'inhalation, l'ingestion et le contact avec la peau et les yeux.
Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.
Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer le bouche à bouche.

En cas d'inhalation

- : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.
Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.

En cas de contact avec la
peau

- : Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau.
Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

En cas de contact avec les
yeux

- : Rincer immédiatement l'œil (les yeux) à grande eau.
Enlever les lentilles de contact.
Maintenir l'œil bien ouvert pendant le rinçage.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

En cas d'ingestion

- : Faire immédiatement vomir et appeler le médecin.
Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Risques

- : Provoque une irritation cutanée.
Peut provoquer une allergie cutanée.
Provoque une sévère irritation des yeux.
Peut induire des anomalies génétiques.
Susceptible de provoquer le cancer.
Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement

- : Traiter de façon symptomatique.

EPOCAST® 1618 D US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
2.0	17.11.2023	400001009082	02.10.2018
			Date de la première version publiée:
			03.01.2017

Date d'impression 18.11.2023

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyens d'extinction**

- | | |
|----------------------------------|---|
| Moyens d'extinction appropriés | : Eau pulvérisée
Mousse résistant à l'alcool
Dioxyde de carbone (CO ₂)
Poudre chimique sèche |
| Moyens d'extinction inappropriés | : Soyez prudent lorsque vous utilisez un jet d'eau à haut débit car cela peut disperser et propager l'incendie |

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- | | |
|--|---|
| Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie | : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau. |
| Produits de combustion dangereux | : Oxydes de carbone
Phénoliques
Ammoniaque
Oxydes de phosphore
Formaldéhyde
Oxydes de silicium |

5.3 Conseils aux pompiers

- | | |
|---|--|
| Équipements de protection particuliers des pompiers | : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. |
| Méthodes spécifiques d'extinction | : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche. |
| Information supplémentaire | : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. |

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

- | | |
|---------------------------|--|
| Précautions individuelles | : Utiliser un équipement de protection individuelle.
Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8. |
|---------------------------|--|

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

- | | |
|---|---|
| Précautions pour la protection de l'environnement | : Éviter que le produit arrive dans les égouts.
Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions |
|---|---|

EPOCAST® 1618 D US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
2.0	17.11.2023	400001009082	02.10.2018
			Date de la première version publiée:
			03.01.2017

Date d'impression 18.11.2023

locales.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour des considérations sur l'élimination, voir la section 13., Voir section 1 pour les coordonnées d'urgence., Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Conseils pour une manipulation sans danger : Un contact répété ou prolongé avec la peau peut provoquer une irritation cutanée et/ou une dermatite et une sensibilisation chez les personnes prédisposées. Il est conseillé aux personnes souffrant d'asthme, d'eczéma ou de réactions cutanées d'éviter le contact, y compris cutané, avec ce produit. Ne pas inhaler les vapeurs/poussières. Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Eliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette. Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés.

Précautions pour le stockage en commun : Pour les matériaux incompatibles, veuillez vous référer à la section 10 de cette FDS.

Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage : Stable dans des conditions normales.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

EPOCAST® 1618 D US

Version 2.0 Date de révision: 17.11.2023 Numéro de la FDS: 400001009082 Date de dernière parution: 02.10.2018
Date de la première version publiée: 03.01.2017

Date d'impression 18.11.2023

Température de stockage recommandée : 2 - 40 °C

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Donnée non disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	4,93 mg/m3
	Travailleurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	0,75 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	0,87 mg/m3
	Consommateurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	0,0893 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Oral(e)	Long terme - effets systémiques	0,5 mg/kg p.c./jour
oxyde de 2,3-époxypropyle et de o-tolyle	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	0,46 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	40 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	0,46 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	40 mg/m3
	Travailleurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	0,139 mg/kg
	Consommateurs	Oral(e)	Long terme - effets systémiques	0,14 mg/kg
Produits de réaction oligomères du formaldéhyde avec le 1-chloro-2,3-époxypropane et le phénol (BPFEDGE)	Travailleurs	Dermale	Aigu - effets locaux	0,0083 mg/cm2
	Travailleurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	104,15 mg/kg
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	29,39 mg/m3

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

EPOCAST® 1618 D US

Version 2.0 Date de révision: 17.11.2023 Numéro de la FDS: 400001009082 Date de dernière parution: 02.10.2018
Date de la première version publiée: 03.01.2017

Date d'impression 18.11.2023

	Consommateurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	62,5 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	8,7 mg/m3
	Consommateurs	Oral(e)	Long terme - effets systémiques	6,25 mg/kg p.c./jour
octaméthylcyclotérasiloxane [D4]	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	73 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	14,6 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	13 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	13 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	2,6 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	13 mg/m3
	Consommateurs	Oral(e)	Long terme - effets systémiques	3,7 mg/kg
	Consommateurs	Oral(e)	Aigu - effets systémiques	3,7 mg/kg
Diacrylate de 2-éthyl-2-[[[1-oxoallyl]oxy]méthyl]-1,3-propanediyle	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	17,1 mg/m3
	Travailleurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	404 mg/kg p.c./jour
1,3,5-triazine-2,4,6-triamine	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	8,3 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	82,3 mg/m3
	Travailleurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	11,8 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Dermale	Aigu - effets systémiques	117 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	1,5 mg/m3
	Consommateurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	4,2 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Oral(e)	Long terme - effets systémiques	0,42 mg/kg p.c./jour

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane	Eau douce	0,006 mg/l
	Eau de mer	0,001 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0,341 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sédiment marin	0,034 mg/kg poids sec (p.s.)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

EPOCAST® 1618 D US

Version 2.0 Date de révision: 17.11.2023 Numéro de la FDS: 400001009082 Date de dernière parution: 02.10.2018
Date de la première version publiée: 03.01.2017

Date d'impression 18.11.2023

	Sol	0,065 mg/kg poids sec (p.s.)
	Station de traitement des eaux usées	10 mg/l
	Empoisonnement secondaire	11 mg/kg
oxyde de 2,3-époxypropyle et de o-tolyle	Eau douce	2,8 µg/l
	Remarques:Facteurs d'Évaluation	
	Eau de mer	0,28 µg/l
	Remarques:Facteurs d'Évaluation	
	Eau douce - intermittent	28 µg/l
	Remarques:Facteurs d'Évaluation	
	Station de traitement des eaux usées	10 mg/l
	Remarques:Facteurs d'Évaluation	
	Sédiment d'eau douce	0,039 mg/kg
	Remarques:Facteurs d'Évaluation	
	Sédiment marin	0,0039 mg/kg
	Sol	0,012 mg/kg
	Remarques:Facteurs d'Évaluation	
Produits de réaction oligomères du formaldéhyde avec le 1- chloro-2,3-époxypropane et le phénol (BPFGE)	Eau douce	0,003 mg/l
	Remarques:Facteurs d'Évaluation	
	Eau de mer	0 mg/l
	Remarques:Facteurs d'Évaluation	
	Utilisation/rejet intermittent(e)	0,0254 mg/l
	Remarques:Facteurs d'Évaluation	
	Sédiment d'eau douce	0,294 mg/kg poids sec (p.s.)
	Remarques:Méthode de l'équilibre	
	Sédiment marin	0,0294 mg/kg poids sec (p.s.)
	Remarques:Méthode de l'équilibre	
	Sol	0,237 mg/kg poids sec (p.s.)
	Remarques:Méthode de l'équilibre	
	Station de traitement des eaux usées	10 mg/l
	Remarques:Facteurs d'Évaluation	
Siloxanes and silicones, di-Me, reaction products with silica	Sédiment d'eau douce	> 100 mg/kg
	Remarques:Facteurs d'Évaluation	
	Sol	23 mg/kg
	Remarques:Facteurs d'Évaluation	
octaméthylcyclotétrasiloxane [D4]	Eau douce	0,44 µg/l
	Remarques:Facteurs d'Évaluation	
	Eau de mer	0,044 µg/l
	Remarques:Facteurs d'Évaluation	
	Station de traitement des eaux usées	10 mg/l
	Remarques:Facteurs d'Évaluation	
	Sédiment d'eau douce	0,59 mg/kg
	Remarques:Facteurs d'Évaluation	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

EPOCAST® 1618 D US

Version 2.0 Date de révision: 17.11.2023 Numéro de la FDS: 400001009082 Date de dernière parution: 02.10.2018
Date de la première version publiée: 03.01.2017

Date d'impression 18.11.2023

	Sédiment marin	0,059 mg/kg
	Remarques:Facteurs d'Évaluation	
	Sol	0,15 mg/kg
	Remarques:Méthode de l'équilibre	
	Empoisonnement secondaire	1,7 mg/kg
	Remarques:Facteurs d'Évaluation	
Diacrylate de 2-éthyl-2-[[[(1-oxoallyl)oxy]méthyl]-1,3-propanediyle	Eau douce	0,87 µg/l
	Remarques:Facteurs d'Évaluation	
	Eau douce - intermittent	8,7 µg/l
	Remarques:Facteurs d'Évaluation	
	Eau de mer	0,087 µg/l
	Remarques:Facteurs d'Évaluation	
	Station de traitement des eaux usées	6,25 mg/l
	Remarques:Facteurs d'Évaluation	
	Sédiment d'eau douce	0,017 mg/kg poids sec (p.s.)
	Remarques:Méthode de l'équilibre	
	Sédiment marin	0,002 mg/kg poids sec (p.s.)
	Remarques:Méthode de l'équilibre	
	Sol	0,003 mg/kg poids sec (p.s.)
	Remarques:Méthode de l'équilibre	
	Oral(e)	10 mg/kg
1,3,5-triazine-2,4,6-triamine	Eau douce	0,51 mg/l
	Remarques:Facteurs d'Évaluation	
	Eau douce - intermittent	2 mg/l
	Remarques:Facteurs d'Évaluation	
	Eau de mer	0,051 mg/l
	Remarques:Facteurs d'Évaluation	
	Station de traitement des eaux usées	200 mg/l
	Remarques:Facteurs d'Évaluation	
	Sédiment d'eau douce	2,524
	Remarques:Méthode de l'équilibre	
	Sédiment marin	0,252
	Remarques:Méthode de l'équilibre	
	Sol	0,206 mg/kg
	Remarques:Méthode de l'équilibre	

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage : Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure
Lunettes de sécurité à protection intégrale
Porter un écran-facial et des vêtements de protection en cas de problèmes lors de la mise en oeuvre.

Protection des mains
Matériel : caoutchouc butyle
Délai de rupture : > 8 h

EPOCAST® 1618 D US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
2.0	17.11.2023	400001009082	02.10.2018
			Date de la première version publiée:
			03.01.2017

Date d'impression 18.11.2023

Matériel : Gants résistants aux solvants (caoutchouc butyle)

Matériel : Caoutchouc nitrile

Délai de rupture : 10 - 480 min

Remarques : Le port de gants imperméables et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, est obligatoire en tout temps lors de la manutention de produits chimiques si une évaluation des risques le préconise. Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.

Protection de la peau et du corps : Vêtements étanches
Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.

Protection respiratoire : Utiliser une protection respiratoire adéquate sauf en présence d'une ventilation locale par aspiration ou s'il est démontré que l'exposition est dans les limites préconisées par les directives d'exposition.
L'équipement doit être conforme à l'EN 14387

Filtre de type : Type mixte protégeant des particules et des vapeurs organiques (A-P)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État physique : pâte

Couleur : blanc cassé

Odeur : légère

Seuil olfactif : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Point de fusion/point de congélation : Donnée non disponible

Point d'ébullition : > 200 °C

Inflammabilité (solide, gaz) : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Limite d'explosivité, inférieure : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

EPOCAST® 1618 D US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
2.0	17.11.2023	400001009082	02.10.2018
			Date de la première version publiée:
			03.01.2017

Date d'impression 18.11.2023

/ Limite d'inflammabilité
inférieure

Limite d'explosivité,
supérieure / Limite
d'inflammabilité supérieure : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Point d'éclair : > 100 °C
Méthode: Creuset fermé Pensky-Martens

Température d'auto-
inflammation : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Température de
décomposition : > 200 °C

pH : La substance / Le mélange est non soluble (à l'eau)

Viscosité : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Solubilité(s)
Hydrosolubilité : insoluble (20 °C)

Solubilité dans d'autres
solvants : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Coefficient de partage: n-
octanol/eau : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Pression de vapeur : < 1 hPa (20 °C)

Densité : 0,63 - 0,66 g/cm³ (25 °C)

Densité relative : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Densité de vapeur relative : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Caractéristiques de la
particule : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

9.2 Autres informations

Miscibilité avec l'eau : non miscible

Poids moléculaire : Donnée non disponible

EPOCAST® 1618 D US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 02.10.2018
2.0	17.11.2023	400001009082	Date de la première version publiée: 03.01.2017

Date d'impression 18.11.2023

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1 Réactivité**

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de dangers particuliers à signaler.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Aucun(e) à notre connaissance.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Aucun(e) à notre connaissance.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008****Toxicité aiguë**

N'est pas classé en raison du manque de données.

Produit:Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: > 2 000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul**Composants:****2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane:**Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, femelle): > 2 000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 420
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité orale aiguë
Remarques: Aucune mortalité n'a été observée à cette dose.Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 2 000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 402
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau**oxyde de 2,3-époxypropyle et de o-tolyle:**Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 5 000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401

EPOCAST® 1618 D US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
2.0	17.11.2023	400001009082	02.10.2018
			Date de la première version publiée:
			03.01.2017

Date d'impression 18.11.2023

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle et femelle): > 6100 ppb
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: vapeur
Méthode: OCDE ligne directrice 403

Produits de réaction oligomères du formaldéhyde avec le 1-chloro-2,3-époxypropane et le phénol (BPFDE):

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 5 000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 2 000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 402
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau

Diacrylate de 2-éthyl-2-[(1-oxoallyl)oxy]méthyl]-1,3-propanediyle:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5 000 mg/kg
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité orale aiguë

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle et femelle): > 0,55 mg/l
Durée d'exposition: 6 h
Atmosphère de test: vapeur
Evaluation: La substance ni le mélange ne présente une toxicité aiguë par inhalation

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): 5 170 mg/kg
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau

méthylphosphonate de diméthyle:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 5 000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401
Evaluation: Le composant/mélange est modérément toxique après une seule ingestion.

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle et femelle): > 2589 mg/m3
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: poussières/brouillard
Méthode: OCDE ligne directrice 403

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 4 640 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 402
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau

Siloxanes and Silicones, di-Me, 3-hydroxypropyl Me, ethoxylated:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5 000 mg/kg
Méthode: Evalué(e)

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle et femelle): > 0,68 mg/l

EPOCAST® 1618 D US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
2.0	17.11.2023	400001009082	02.10.2018
			Date de la première version publiée:
			03.01.2017

Date d'impression 18.11.2023

Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: poussières/brouillard
Evaluation: La substance ni le mélange ne présente une toxicité aiguë par inhalation

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin, mâle): > 5 000 mg/kg
Méthode: Evalué(e)

1,3,5-triazine-2,4,6-triamine:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle et femelle): 3 161 - 3 828 mg/kg
Evaluation: Le composant/mélange est moins toxique après une seule ingestion.

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle et femelle): > 5190 mg/m3
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: poussières/brouillard
Méthode: OCDE ligne directrice 403
BPL: oui
Evaluation: La substance ni le mélange ne présente une toxicité aiguë par inhalation

octaméthylcyclotétrasiloxane [D4]:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle): > 4 800 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité orale aiguë
Remarques: Aucune mortalité n'a été observée à cette dose.

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle et femelle): 36 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: poussières/brouillard
Méthode: OCDE ligne directrice 403
Symptômes: Difficultés respiratoires

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 2 400 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 402
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau
Remarques: Aucune mortalité n'a été observée à cette dose.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque une irritation cutanée.

Composants:**2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane:**

Espèce : Lapin
Durée d'exposition : 4 h
Evaluation : Irritant pour la peau.
Méthode : OCDE ligne directrice 404
Résultat : Irritant pour la peau.

EPOCAST® 1618 D US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 02.10.2018
2.0	17.11.2023	400001009082	Date de la première version publiée: 03.01.2017

Date d'impression 18.11.2023

oxyde de 2,3-époxypropyle et de o-tolyle:

Evaluation	: Irritant pour la peau.
Résultat	: Irritation sévère de la peau

Produits de réaction oligomères du formaldéhyde avec le 1-chloro-2,3-époxypropane et le phénol (BPFDE):

Espèce	: Lapin
Méthode	: OCDE ligne directrice 404
Résultat	: Irritant pour la peau.

Diacrylate de 2-éthyl-2-[[1-(1-oxoallyl)oxy]méthyl]-1,3-propanediyle:

Espèce	: Lapin
Durée d'exposition	: 4 h
Méthode	: OCDE ligne directrice 404
Résultat	: Irritation de la peau
BPL	: oui

méthylphosphonate de diméthyle:

Espèce	: Lapin
Evaluation	: Pas d'irritation de la peau
Méthode	: OCDE ligne directrice 404
Résultat	: Pas d'irritation de la peau

Siloxanes and Silicones, di-Me, 3-hydroxypropyl Me, ethoxylated:

Résultat	: irritation légère
----------	---------------------

1,3,5-triazine-2,4,6-triamine:

Espèce	: Lapin
Evaluation	: Pas d'irritation de la peau
Méthode	: OCDE ligne directrice 404
Résultat	: Pas d'irritation de la peau
BPL	: oui

octaméthylcyclotétrasiloxane [D4]:

Espèce	: Lapin
Durée d'exposition	: 24 h
Méthode	: OCDE ligne directrice 404
Résultat	: Pas d'irritation de la peau

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

Composants:**2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane:**

Espèce	: Lapin
Evaluation	: Irritant pour les yeux.
Méthode	: OCDE ligne directrice 405

EPOCAST® 1618 D US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
2.0	17.11.2023	400001009082	02.10.2018
			Date de la première version publiée:
			03.01.2017

Date d'impression 18.11.2023

Résultat : Irritant pour les yeux.

oxyde de 2,3-époxypropyle et de o-tolyle:

Espèce	: Lapin
Evaluation	: Pas d'irritation des yeux
Méthode	: OCDE ligne directrice 405
Résultat	: Blessures normalement réversibles

Produits de réaction oligomères du formaldéhyde avec le 1-chloro-2,3-époxypropane et le phénol (BPFGE):

Espèce	: Lapin
Méthode	: OCDE ligne directrice 405
Résultat	: Pas d'irritation des yeux

Diacrylate de 2-éthyl-2-[(1-oxoallyl)oxy]méthyl]-1,3-propanediyle:

Espèce	: Lapin
Méthode	: OCDE ligne directrice 405
Résultat	: Irritation des yeux

méthylphosphonate de diméthyle:

Espèce	: Lapin
Méthode	: OCDE ligne directrice 405
Résultat	: Irritation des yeux

Siloxanes and Silicones, di-Me, 3-hydroxypropyl Me, ethoxylated:

Résultat : irritation légère

1,3,5-triazine-2,4,6-triamine:

Espèce	: Lapin
Remarques	: irritation légère

octaméthylcyclotétrasiloxane [D4]:

Espèce	: Lapin
Méthode	: OCDE ligne directrice 405
Résultat	: Pas d'irritation des yeux

Sensibilisation respiratoire ou cutanée**Sensibilisation cutanée**

Peut provoquer une allergie cutanée.

Sensibilisation respiratoire

N'est pas classé en raison du manque de données.

Composants:**2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane:**

Type de Test	: Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (LLNA)
--------------	---

EPOCAST® 1618 D US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 02.10.2018
2.0	17.11.2023	400001009082	Date de la première version publiée: 03.01.2017

Date d'impression 18.11.2023

Voies d'exposition : Peau
Espèce : Souris
Méthode : OCDE ligne directrice 429
Résultat : Le produit est un sensibilisant de la peau, sous-catégorie 1B.

oxyde de 2,3-époxypropyle et de o-tolyle:

Voies d'exposition : Peau
Espèce : Cochon d'Inde
Evaluation : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
Méthode : OCDE ligne directrice 406
Résultat : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Produits de réaction oligomères du formaldéhyde avec le 1-chloro-2,3-époxypropane et le phénol (BPFDE):

Type de Test : Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (LLNA)
Voies d'exposition : Peau
Espèce : Souris
Méthode : OCDE ligne directrice 429
Résultat : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Diacrylate de 2-éthyl-2-[[[(1-oxoallyl)oxy]méthyl]-1,3-propanediyle:

Résultat : Taux de sensibilisation élevé probable ou prouvé de la peau chez l'homme

méthylphosphonate de diméthyle:

Voies d'exposition : Peau
Espèce : Cochon d'Inde
Méthode : Test de Buehler
Résultat : Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

Voies d'exposition : Peau
Espèce : Humain
Méthode : Test du patch à 24 hrs.
Résultat : Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

Siloxanes and Silicones, di-Me, 3-hydroxypropyl Me, ethoxylated:

Espèce : Cochon d'Inde
Evaluation : N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.
Résultat : N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.

1,3,5-triazine-2,4,6-triamine:

Type de Test : Test de Maximalisation
Voies d'exposition : Peau
Espèce : Cochon d'Inde
Evaluation : N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.
Méthode : OCDE ligne directrice 406
Résultat : N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.
BPL : oui

EPOCAST® 1618 D US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 02.10.2018
2.0	17.11.2023	400001009082	Date de la première version publiée: 03.01.2017

Date d'impression 18.11.2023

octaméthylcyclotétrasiloxane [D4]:

Type de Test	: Test de Maximalisation
Voies d'exposition	: Peau
Espèce	: Cochon d'Inde
Méthode	: OCDE ligne directrice 406
Résultat	: N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Peut induire des anomalies génétiques.

Composants:**2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane:**

Génotoxicité in vitro	: Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères Système d'essais: Cellules de lymphome de souris Activation du métabolisme: sans activation métabolique Résultat: positif
-----------------------	--

	Type de Test: essai de mutation inverse Système d'essais: Salmonella typhimurium Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique Méthode: Mutagénicité: Essai de mutation réverse sur Salmonella thyphimurium Résultat: négatif
--	--

Génotoxicité in vivo	: Type de Test: test in vivo Espèce: Souris (mâle) Type de cellule: Germe Voie d'application: Oral(e) Dose: 3333, 10000 mg/kg Résultat: négatif
----------------------	--

	Type de Test: Test de mutation du gène Espèce: Rat (mâle) Type de cellule: Somatique Voie d'application: Oral(e) Dose: 50,250,500,1000 mg/kg bw/day Méthode: OCDE ligne directrice 488 Résultat: négatif
--	--

oxyde de 2,3-époxypropyle et de o-tolyle:

Génotoxicité in vitro	: Type de Test: Test de Ames Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique Méthode: OCDE ligne directrice 471 Résultat: positif
-----------------------	---

Génotoxicité in vivo	: Voie d'application: Oral(e)
----------------------	-------------------------------

EPOCAST® 1618 D US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 02.10.2018
2.0	17.11.2023	400001009082	Date de la première version publiée: 03.01.2017

Date d'impression 18.11.2023

Dose: 2000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 474
Résultat: négatif

Voie d'application: Dermale
Durée d'exposition: 5 d
Dose: 500 mg/kg
Résultat: négatif

Voie d'application: Dermale
Durée d'exposition: 8 Weeks
Dose: 1.5 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 478
Résultat: positif

Mutagenicité sur les cellules germinales- Evaluation : Résultats positifs d'études de mutagenicité in vitro, relation structure chimique activité pour connaître la mutagenicité sur les cellules germinales.

Produits de réaction oligomères du formaldéhyde avec le 1-chloro-2,3-époxypropane et le phénol (BPFGE):

Génotoxicité in vitro : Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Méthode: OCDE ligne directrice 471
Résultat: positif

Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Méthode: OCDE ligne directrice 473
Résultat: positif

Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Méthode: OCDE ligne directrice 476
Résultat: positif

Génotoxicité in vivo : Type de cellule: Somatique
Voie d'application: Oral(e)
Durée d'exposition: 48 h
Dose: 2000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 474
Résultat: négatif

Type de cellule: Somatique
Voie d'application: Oral(e)
Dose: 2000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 486
Résultat: négatif

Diacrylate de 2-éthyl-2-[(1-oxoallyl)oxy]méthyl]-1,3-propanediyle:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro
Système d'essais: Lymphocytes humains
Activation du métabolisme: avec ou sans activation

EPOCAST® 1618 D US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
2.0	17.11.2023	400001009082	02.10.2018
			Date de la première version publiée:
			03.01.2017

Date d'impression 18.11.2023

métabolique
Méthode: OCDE ligne directrice 473
Résultat: positif
BPL: oui

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test du micronoyau
Espèce: Souris (mâle et femelle)
Type de cellule: Moelle osseuse
Voie d'application: Oral(e)
Dose: 437.5, 875 and 1750 mg/kg bw
Méthode: OCDE ligne directrice 474
Résultat: négatif
BPL: oui

Type de Test: test des comètes
Espèce: Souris (femelle)
Voie d'application: Intra-veineux
Dose: 5/10/20 mg/kg bw/day
Méthode: OCDE ligne directrice 489
Résultat: négatif

méthylphosphonate de diméthyle:

Génotoxicité in vivo : Méthode: OCDE ligne directrice 478
Résultat: positif

Mutagénicité sur les cellules germinales- Evaluation : Les tests in vivo ont montré des effets mutagènes

Siloxanes and Silicones, di-Me, 3-hydroxypropyl Me, ethoxylated:

Mutagénicité sur les cellules germinales- Evaluation : Les tests in vitro n'ont pas montré des effets mutagènes, Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet mutagène.

1,3,5-triazine-2,4,6-triamine:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: essai de mutation inverse
Système d'essais: Salmonella typhimurium
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Résultat: négatif
BPL: oui

Type de Test: Test de mutation du gène
Système d'essais: Cellules d'ovaires de hamster chinois
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Résultat: négatif

Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro
Système d'essais: Cellules d'ovaires de hamster chinois
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Résultat: négatif

EPOCAST® 1618 D US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
2.0	17.11.2023	400001009082	02.10.2018
			Date de la première version publiée:
			03.01.2017

Date d'impression 18.11.2023

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro
Espèce: Souris (mâle)
Type de cellule: Moelle osseuse
Voie d'application: Injection intrapéritonéale
Dose: 0 - 150 - 300 - 600 mg/kg
Résultat: négatif

octaméthylcyclotétrasiloxane [D4]:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation du gène
Système d'essais: Salmonella typhimurium
Concentration: 0.0003 - 5.0 mg/plate
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Méthode: OCDE ligne directrice 471
Résultat: négatif

Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro
Système d'essais: Cellules d'ovaires de hamster chinois
Concentration: 0.0003 - 0.03 mg/ml
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Méthode: OCDE ligne directrice 473
Résultat: négatif

Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères
Système d'essais: Cellules de lymphome de souris
Concentration: 0.0032 - 0.05 µl/ml
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Méthode: OCDE ligne directrice 476
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test du micronucleus in vivo
Espèce: Rat (mâle et femelle)
Type de cellule: Moelle osseuse
Voie d'application: Inhalation
Durée d'exposition: 6 h/day for 5 days
Dose: 0, 720 ppm
Méthode: OCDE ligne directrice 475
Résultat: négatif

Type de Test: essai de létalité dominante
Espèce: Rat (mâle et femelle)
Type de cellule: Moelle osseuse
Voie d'application: Oral(e)
Durée d'exposition: 5 days/week for 8 weeks
Dose: 100, 500, 1000 mg/kg bw/day
Méthode: OCDE ligne directrice 478
Résultat: négatif

Mutagénicité sur les cellules germinales- Evaluation : L'analyse de la valeur probante ne reconnaît pas la classification en tant que mutagène sur des cellules

EPOCAST® 1618 D US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 02.10.2018
2.0	17.11.2023	400001009082	Date de la première version publiée: 03.01.2017

Date d'impression 18.11.2023

germinales.

Cancérogénicité

Susceptible de provoquer le cancer.

Composants:**2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane:**

Espèce	: Rat, mâle
Voie d'application	: Oral(e)
Durée d'exposition	: 24 mois
Dose	: 0, 2, 15, or 100 mg/kg bw/day
Fréquence du traitement	: 7 jours / semaine
NOAEL	: 15 mg/kg p.c./jour
Méthode	: OCDE ligne directrice 453
Résultat	: négatif
Organes cibles	: Organes digestifs

Espèce	: Souris, mâle
Voie d'application	: Dermale
Durée d'exposition	: 24 mois
Dose	: 0, 0.1, 10, 100 mg/kg bw/day
Fréquence du traitement	: 3 jours / semaine
NOEL	: 0,1 Poids corporel mg / kg
Méthode	: OCDE ligne directrice 453
Résultat	: négatif
Organes cibles	: Organes digestifs

Espèce	: Rat, femelle
Voie d'application	: Dermale
Durée d'exposition	: 24 mois
Dose	: 0.1, 100, 1000 mg/kg bw/day
Fréquence du traitement	: 5 jours / semaine
NOEL	: 100 Poids corporel mg / kg
Méthode	: OCDE ligne directrice 453
Résultat	: négatif

Espèce	: Rat, femelle
Voie d'application	: Oral(e)
Durée d'exposition	: 24 mois
Dose	: 0, 2, 15, or 100 mg/kg bw/day
Fréquence du traitement	: 7 jours / semaine
NOAEL	: 100 mg/kg p.c./jour
Méthode	: OCDE ligne directrice 453
Résultat	: négatif
Organes cibles	: Organes digestifs

Espèce	: Rat, femelles
Voie d'application	: Oral(e)
Durée d'exposition	: 24 mois
Dose	: 0, 2, 15, or 100 mg/kg bw/day
Fréquence du traitement	: 7 jours / semaine
NOEL	: 2 mg/kg p.c./jour
Méthode	: OCDE ligne directrice 453

EPOCAST® 1618 D US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 02.10.2018
2.0	17.11.2023	400001009082	Date de la première version publiée: 03.01.2017

Date d'impression 18.11.2023

Résultat : négatif
Organes cibles : Organes digestifs

Diacrylate de 2-éthyl-2-[[[(1-oxoallyl)oxy]méthyl]-1,3-propanediyle:

Espèce : Souris, mâle et femelle
Durée d'exposition : 105 - 106 weeks
Dose : 0/0.3/1/3 mg/kg
Fréquence du traitement : 5 jours / semaine
NOAEL : 0,3 Poids corporel mg / kg

Espèce : Rat, mâle et femelle
Durée d'exposition : 103 - 105 weeks
Dose : 0, 0.3, 1.0, 3.0 Poids corporel mg / kg
Fréquence du traitement : 5 jours / semaine
NOAEL : 0,3 - 1 Poids corporel mg / kg
Méthode : OCDE ligne directrice 451

Cancérogénicité - Evaluation : Cancérogènes suspectés pour l'homme

méthylphosphonate de diméthyle:

Espèce : Rat, mâle et femelle
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 103 semaines
Dose : 500 mg/kg
Fréquence du traitement : 5 quotidien
Résultat : N'est pas classé en raison de données non concluantes.
Organes cibles : Reins

Organes cibles : Système cardio-vasculaire

1,3,5-triazine-2,4,6-triamine:

Espèce : Rat, mâle
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 103 weeks
NOAEL : 126 - 263 mg/kg p.c./jour
Résultat : positif
Organes cibles : Vessie

Espèce : Rat, femelle
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 103 weeks
NOAEL : 262 - 542 mg/kg p.c./jour
Résultat : négatif

Espèce : Souris, mâle
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 103 weeks
NOAEL : 327 - 688 mg/kg p.c./jour
Résultat : négatif

Espèce : Souris, femelle
Voie d'application : Oral(e)

EPOCAST® 1618 D US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
2.0	17.11.2023	400001009082	02.10.2018
			Date de la première version publiée:
			03.01.2017

Date d'impression 18.11.2023

Durée d'exposition : 103 weeks
NOAEL : 523 - 1 065 mg/kg p.c./jour
Résultat : négatif

Cancérogénicité - Evaluation : Cancérogènes suspectés pour l'homme

octaméthylcyclotétrasiloxane [D4]:

Espèce : Rat, mâle et femelle
Voie d'application : Inhalation
Durée d'exposition : 24 mois
Dose : 10, 30, 150, 700 ppm
Fréquence du traitement : 6 hours/day, 5 days/week
: 150 ppm
Méthode : OCDE ligne directrice 453
Résultat : positif
Symptômes : Effets sur la reproduction des femmes, effets cancérogènes
Remarques : À l'origine de tumeurs chez les rongeurs. La recherche a démontré que le mécanisme de cancérogénicité ne s'applique pas aux humains.

Cancérogénicité - Evaluation : Les éléments de preuve apportés ne permettent pas le classement comme cancérogène

Toxicité pour la reproduction

Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

Composants:**2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane:**

Effets sur la fertilité : Type de Test: Etude sur deux générations
Espèce: Rat, mâle et femelle
Voie d'application: Oral(e)
Dose: 0, 50, 180, 540 or 750 milligramme par kilogramme
Durée d'un traitement unique: 238 d
Fréquence du traitement: 1 quotidien
Toxicité générale chez les parents: NOEL: 540 Poids corporel mg / kg
Toxicité générale sur la génération F1: NOEL: 750 Poids corporel mg / kg
Symptômes: Aucune réaction secondaire.
Méthode: OCDE ligne directrice 416
Résultat: Aucun effet sur la fertilité et le développement précoce de l'embryon n'a été observé.

Incidences sur le développement du fœtus : Espèce: Lapin, femelle
Voie d'application: Dermale
Dose: 0, 30, 100 or 300 milligramme par kilogramme
Durée d'un traitement unique: 28 d
Fréquence du traitement: 1 quotidien
Toxicité maternelle générale: NOAEL: 30 Poids corporel mg / kg
Toxicité pour le développement: NOAEL: 300 Poids corporel mg / kg

EPOCAST® 1618 D US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
2.0	17.11.2023	400001009082	02.10.2018
			Date de la première version publiée:
			03.01.2017

Date d'impression 18.11.2023

Méthode: Autres lignes directrices
Résultat: Aucune incidence tératogène.

Type de Test: Prénatal
Espèce: Lapin, femelle
Voie d'application: Oral(e)
Dose: 0, 20, 60 or 180 milligramme par kilogramme
Durée d'un traitement unique: 13 d
Fréquence du traitement: 1 quotidien
Toxicité maternelle générale: NOAEL: 60 Poids corporel mg / kg
Toxicité pour le développement: NOAEL: 180 Poids corporel mg / kg
Méthode: OCDE ligne directrice 414
Résultat: Aucune incidence tératogène.

Type de Test: Prénatal
Espèce: Rat, femelle
Voie d'application: Oral(e)
Dose: 0, 60, 180 and 540 milligramme par kilogramme
Durée d'un traitement unique: 10 d
Fréquence du traitement: 1 quotidien
Toxicité maternelle générale: NOAEL: 180 Poids corporel mg / kg
Toxicité pour le développement: NOAEL: > 540 Poids corporel mg / kg
Méthode: OCDE ligne directrice 414
Résultat: Aucune incidence tératogène.

Produits de réaction oligomères du formaldéhyde avec le 1-chloro-2,3-époxypropane et le phénol (BPFDE):

Effets sur la fertilité : Type de Test: Etude sur deux générations
Espèce: Rat, mâle et femelle
Voie d'application: Oral(e)
Dose: 0, 50, 180, 540 or 750 mg/kg/
Durée d'un traitement unique: 238 d
Toxicité générale chez les parents: NOEL: 750
Toxicité générale sur la génération F1: NOEL: 750 Poids corporel mg / kg
Toxicité générale sur la génération F2: NOAEL: 750 Poids corporel mg / kg
Méthode: OCDE ligne directrice 416
Résultat: Aucun effet sur la fertilité et le développement précoce de l'embryon n'a été observé.
BPL: oui
Remarques: L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Diacrylate de 2-éthyl-2-[(1-oxoallyl)oxy]méthyl]-1,3-propanediyle:

Effets sur la fertilité : Type de Test: OCDE ligne directrice 422
Espèce: Rat, mâle et femelle
Voie d'application: Oral(e)
Dose: 0, 30, 100, 300 milligramme par kilogramme

EPOCAST® 1618 D US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
2.0	17.11.2023	400001009082	02.10.2018
			Date de la première version publiée:
			03.01.2017

Date d'impression 18.11.2023

Toxicité générale chez les parents: NOAEL: 300 Poids corporel mg / kg
Fertilité: NOAEL: 300 Poids corporel mg / kg
Méthode: OCDE ligne directrice 422
Résultat: L'expérimentation sur des animaux n'a démontré aucun effet sur la fertilité.
BPL: oui

Incidences sur le
développement du fœtus

: Type de Test: Prénatal
Espèce: Rat, femelle
Voie d'application: Oral(e)
Dose: 0/500 milligramme par kilogramme
Durée d'un traitement unique: 10 d
Fréquence du traitement: 7 jours / semaine
Toxicité maternelle générale: NOAEL: 500 Poids corporel mg / kg
Toxicité embryo-fœtale.: NOAEL: 500 Poids corporel mg / kg
Méthode: OCDE ligne directrice 414
Résultat: Aucun effet sur la fertilité et le développement précoce de l'embryon n'a été observé.
BPL: non

Type de Test: Prénatal
Espèce: Lapin, femelle
Voie d'application: Oral(e)
Dose: 10/30/100/130 milligramme par kilogramme
Durée d'un traitement unique: 23 d
Fréquence du traitement: 7 jours / semaine
Toxicité maternelle générale: NOAEL: >= 130 Poids corporel mg / kg
Toxicité embryo-fœtale.: NOAEL: >= 130 Poids corporel mg / kg
Méthode: OCDE ligne directrice 414
Résultat: Aucun effet sur la fertilité et le développement précoce de l'embryon n'a été observé.
BPL: oui

méthylphosphonate de diméthyle:

Effets sur la fertilité : Espèce: Rat, mâle
Voie d'application: Oral(e)

Incidences sur le
développement du fœtus : Espèce: Rat, femelle
Voie d'application: Oral(e)
Toxicité maternelle générale: LOAEL: 1 000 Poids corporel mg / kg
Méthode: OCDE ligne directrice 414
Résultat: Aucune incidence tératogène.

Toxicité pour la reproduction - Evaluation : Quelques preuves d'effets nocifs sur la fonction sexuelle et la fertilité ou sur la croissance, lors de l'expérimentation animale.

1,3,5-triazine-2,4,6-triamine:

Effets sur la fertilité : Espèce: Rat, mâle et femelle

EPOCAST® 1618 D US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
2.0	17.11.2023	400001009082	02.10.2018
			Date de la première version publiée:
			03.01.2017

Date d'impression 18.11.2023

Voie d'application: Oral(e)
Dose: 1000/4000/12500 ppm
Toxicité générale chez les parents: NOAEL: 1 000 ppm
Toxicité générale sur la génération F1: NOAEL: >= 12 500 ppm
Toxicité générale sur la génération F2: NOAEL: >= 12 500 parties par million
Organes cibles: Testicules
Méthode: OCDE ligne directrice 443
BPL: oui

Incidences sur le développement du fœtus

: Type de Test: Prénatal
Espèce: Rat, femelle
Voie d'application: Oral(e)
Dose: 136; 400; 1060 mg/kg bw/day
Durée d'un traitement unique: 11 d
Toxicité maternelle générale: NOAEL: env. 400 Poids corporel mg / kg
Toxicité pour le développement: NOAEL: env. 1 060 Poids corporel mg / kg
Méthode: OCDE ligne directrice 414
BPL: oui

Type de Test: Prénatal
Espèce: Lapin, femelle
Voie d'application: Oral(e)
Dose: 15/50/150 mg/kg bw/d
Durée d'un traitement unique: 23 d
Fréquence du traitement: 7 jours / semaine
Toxicité maternelle générale: NOAEL: 150 Poids corporel mg / kg
Toxicité pour le développement: NOAEL: 150 Poids corporel mg / kg
Méthode: OCDE ligne directrice 414
BPL: oui

Toxicité pour la reproduction - Evaluation

: Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus., Quelques preuves d'effets nocifs sur la fonction sexuelle et la fertilité ou sur la croissance, lors de l'expérimentation animale.

octaméthylcyclotétrasiloxane [D4]:

Effets sur la fertilité

: Type de Test: Etude sur deux générations
Espèce: Rat, mâle et femelle
Voie d'application: Inhalation
Dose: 70, 300, 500, 700 ppm
Durée d'un traitement unique: 6 h
Fréquence du traitement: 7 jours / semaine
Toxicité générale chez les parents: NOAEC: 300 ppm
Toxicité générale sur la génération F1: NOAEC: 300 ppm
Méthode: OCDE ligne directrice 416
Résultat: positif

Incidences sur le

: Espèce: Rat, femelle

EPOCAST® 1618 D US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
2.0	17.11.2023	400001009082	02.10.2018
			Date de la première version publiée:
			03.01.2017

Date d'impression 18.11.2023

développement du fœtus

Voie d'application: Inhalation
Dose: 100, 300, 700 ppm
Durée d'un traitement unique: 6 h
Fréquence du traitement: 7 jours / semaine
Toxicité maternelle générale: NOAEL: 300 ppm
Tératogénicité: NOAEL: > 700 ppm
Symptômes: Incidences sur la mère.
Méthode: OCDE ligne directrice 414
Résultat: Aucune incidence tératogène., Quelques preuves d'effets néfastes sur le développement sur base de tests sur les animaux.

Toxicité pour la reproduction : Quelques preuves d'effets nocifs sur la fonction sexuelle et la fertilité, lors de l'expérimentation animale.
- Evaluation Les expérimentations animales n'ont pas montré d'effets tératogènes.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

N'est pas classé en raison du manque de données.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

N'est pas classé en raison du manque de données.

Composants:**1,3,5-triazine-2,4,6-triamine:**

Organes cibles : Tractus urinaire
Evaluation : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée., La substance ou le mélange est classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée, catégorie 2.

Toxicité à dose répétée**Composants:****2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane:**

Espèce : Rat, mâle et femelle
NOAEL : 50 mg/kg
Voie d'application : par voie orale (gavage)
Durée d'exposition : 14 Weeks
Nombre d'expositions : 7 d
Dose : 0, 50, 250, 1000 mg/kg/day
Méthode : OCDE ligne directrice 408

Espèce : Rat, mâle et femelle
NOAEL : >= 10 mg/kg
Voie d'application : Contact avec la peau
Durée d'exposition : 13 Weeks
Nombre d'expositions : 5 d
Dose : 0, 10, 100, 1000 mg/kg/day
Méthode : OCDE ligne directrice 411

EPOCAST® 1618 D US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
2.0	17.11.2023	400001009082	02.10.2018
			Date de la première version publiée:
			03.01.2017

Date d'impression 18.11.2023

Espèce	: Souris, mâle
NOAEL	: 100 mg/kg
Voie d'application	: Contact avec la peau
Durée d'exposition	: 13 Weeks
Nombre d'expositions	: 3 d
Dose	: 0, 1, 10, 100 mg/kg/day
Méthode	: OCDE ligne directrice 411

oxyde de 2,3-époxypropyle et de o-tolyle:

Espèce	: Rat, mâle et femelle
NOEC	: 4 ppm
Atmosphère de test	: vapeur
Durée d'exposition	: 672 h
Nombre d'expositions	: 6 h
Méthode	: OCDE ligne directrice 412

Produits de réaction oligomères du formaldéhyde avec le 1-chloro-2,3-époxypropane et le phénol (BPFGE):

Espèce	: Rat, mâle et femelle
NOAEL	: 250 mg/kg
Voie d'application	: Ingestion
Durée d'exposition	: 13 Weeks
Nombre d'expositions	: 7 d
Méthode	: Toxicité subchronique

Diacrylate de 2-éthyl-2-[(1-oxoallyl)oxy]méthyl]-1,3-propanediyle:

Espèce	: Rat, mâle et femelle
NOAEL	: 2500 ppm
Voie d'application	: par voie orale (alimentation)
Durée d'exposition	: 90 d
Nombre d'expositions	: 7 days/week
Dose	: 300/900/2500 ppm
Méthode	: OCDE ligne directrice 408
BPL	: oui

Espèce	: Rat, mâle et femelle
NOAEL	: 300 mg/kg
Voie d'application	: par voie orale (gavage)
Durée d'exposition	: 90 d
Nombre d'expositions	: 7 days/week
Dose	: 0, 30, 100, 300 mg/kg bw/day
Méthode	: OCDE ligne directrice 422
BPL	: oui

méthylphosphonate de diméthyle:

Espèce	: Rat, mâle et femelle
LOEL	: 65 - 71 mg/kg
Voie d'application	: Ingestion
Durée d'exposition	: 2 160 h
Méthode	: Toxicité subchronique

EPOCAST® 1618 D US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 02.10.2018
2.0	17.11.2023	400001009082	Date de la première version publiée: 03.01.2017

Date d'impression 18.11.2023

1,3,5-triazine-2,4,6-triamine:

Espèce	: Rat, mâle
NOAEL	: 72 mg/kg
Voie d'application	: par voie orale (alimentation)
Durée d'exposition	: 13 Weeks
Méthode	: Toxicité subchronique

octaméthylcyclotétrasiloxane [D4]:

Espèce	: Rat, mâle et femelle
NOAEL	: 150 ppm
Voie d'application	: Inhalation
Atmosphère de test	: vapeur
Durée d'exposition	: 24 Months
Nombre d'expositions	: 6 hours/day, 5 days/week
Dose	: 10, 30, 150, 700 ppm
Groupe de contrôle	: non
Méthode	: OCDE ligne directrice 453
Remarques	: N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.

Espèce	: Lapin, mâle et femelle
NOAEL	: ≥ 1 ml/kg
Voie d'application	: Dermale
Durée d'exposition	: 3 Weeks
Nombre d'expositions	: 6 hours/day, 5 days/week
Dose	: 0.1, 0.3, 1 ml/kg bw
Groupe de contrôle	: oui
Méthode	: OCDE ligne directrice 410
Remarques	: Aucun effet indésirable n'a été signalé

Toxicité par aspiration

N'est pas classé en raison du manque de données.

11.2 Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien****Produit:**

Evaluation	: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.
------------	---

Expérience de l'exposition humaine

Donnée non disponible

Toxicologie, Métabolisme, Distribution

Donnée non disponible

Effets neurologiques

Donnée non disponible

EPOCAST® 1618 D US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
2.0	17.11.2023	400001009082	02.10.2018
			Date de la première version publiée:
			03.01.2017

Date d'impression 18.11.2023

Information supplémentaire

Donnée non disponible

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1 Toxicité****Composants:****2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 2 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 1,8 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 : 11 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: EPA-660/3-75-009

NOEC : 4,2 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: EPA-660/3-75-009

Toxicité pour les microorganismes : CI50 (boue activée): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 3 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: Eau douce

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 0,3 mg/l
Durée d'exposition: 21 d
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)
Type de Test: Essai en semi-statique
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: OCDE Ligne directrice 211

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

oxyde de 2,3-époxypropyle et de o-tolyle:

Toxicité pour les poissons : CL50 : 13 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: OCDE ligne directrice 203

EPOCAST® 1618 D US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
2.0	17.11.2023	400001009082	02.10.2018
			Date de la première version publiée:
			03.01.2017

Date d'impression 18.11.2023

CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 2,8 - 5,1 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Type de Test: Essai en statique

Substance d'essai: Eau douce

Méthode: OCDE ligne directrice 203

CL50 (Brachydanio rerio (poisson zèbre)): env. 6,5 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Type de Test: Essai en statique

Substance d'essai: Eau douce

Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): env. 3,3 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Selenastrum capricornutum (algue verte)): 5,1 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les microorganismes : CI50 : > 100 mg/l
Durée d'exposition: 3 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: OCDE Ligne directrice 209

Produits de réaction oligomères du formaldéhyde avec le 1-chloro-2,3-époxypropane et le phénol (BPFDEGE):

Toxicité pour les poissons : CL50 (Poisson): 2,54 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 2,55 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Selenastrum capricornutum (algue verte)): > 1,8 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Type de Test: Essai en statique
Contrôle analytique: oui
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
BPL: non

Toxicité pour les microorganismes : CI50 (boue activée): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 3 h
Type de Test: Essai en statique

EPOCAST® 1618 D US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
2.0	17.11.2023	400001009082	02.10.2018
			Date de la première version publiée:
			03.01.2017

Date d'impression 18.11.2023

Contrôle analytique: non
Substance d'essai: Eau douce
BPL: non

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 0,3 mg/l
Durée d'exposition: 21 d
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)
Type de Test: Essai en semi-statique
Contrôle analytique: non
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: OCDE Ligne directrice 211
BPL: oui
Remarques: L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Diacrylate de 2-éthyl-2-[[[(1-oxoallyl)oxy]méthyl]-1,3-propanediyle:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Danio rerio (poisson zèbre)): 0,87 mg/l
Point final: mortalité
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en semi-statique
Contrôle analytique: oui
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: OCDE ligne directrice 203
BPL: oui

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CL50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 19,9 mg/l
Point final: Immobilisation
Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Essai en statique
Contrôle analytique: non
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: Autres lignes directrices

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50r (Desmodesmus subspicatus (Algue verte)): 18,8 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en statique
Contrôle analytique: non
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, C.3.
BPL: oui

ErC10 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 1,9 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en statique
Contrôle analytique: non
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, C.3.
BPL: oui

Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique) : 1

Toxicité pour les : EC20 (boue activée): 625 mg/l

EPOCAST® 1618 D US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
2.0	17.11.2023	400001009082	02.10.2018
			Date de la première version publiée:
			03.01.2017

Date d'impression 18.11.2023

microorganismes

Durée d'exposition: 30 min
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: ISO 8192

Facteur M (Toxicité
chronique pour le milieu
aquatique) : 1

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu
aquatique : Très toxique pour les organismes aquatiques.

Toxicité chronique pour le
milieu aquatique : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des
effets néfastes à long terme.

méthylphosphonate de diméthyle:

Toxicité pour les poissons : CL50 : > 1 000 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les
microorganismes : CL50 : > 300 mg/l
Durée d'exposition: 3 h

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité chronique pour le
milieu aquatique : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets
néfastes à long terme.

Siloxanes and Silicones, di-Me, 3-hydroxypropyl Me, ethoxylated:

Toxicité pour les poissons : CE50 (Poisson): 10 - 100 mg/l
Remarques: Selon les données provenant de composants
similaires

CL50 (Cyprinodon variegatus (Cyprinodon)): > 1 080 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Remarques: Selon les données provenant de composants
similaires

CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 892 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Remarques: Selon les données provenant de composants
similaires

Toxicité pour la daphnie et
les autres invertébrés
aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 1 040 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Essai en statique
Remarques: Selon les données provenant de composants
similaires

CL50 (Mysidopsis bahia (Mysis effilée)): 11 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en statique

EPOCAST® 1618 D US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
2.0	17.11.2023	400001009082	02.10.2018
			Date de la première version publiée:
			03.01.2017

Date d'impression 18.11.2023

- Remarques: Selon les données provenant de composants similaires
- Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : NOECr (Skeletonema costatum (algue marine)): 3 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Type de Test: Essai en statique
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires
- CE50r (Skeletonema costatum (algue marine)): 14 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Type de Test: Essai en statique
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires
- CE50r (Lemna gibba G3 (Lentille d'eau bossue G3)): > 1 020 mg/l
Durée d'exposition: 7 d
Type de Test: Essai en statique
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires
- Toxicité pour les microorganismes : CE50 (boue activée): 115 mg/l
Durée d'exposition: 3 h
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires
- 1,3,5-triazine-2,4,6-triamine:**
- Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 3 000 mg/l
Point final: mortalité
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en semi-statique
Substance d'essai: Eau douce
BPL: non
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 200 mg/l
Point final: Immobilisation
Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Essai en statique
Contrôle analytique: non
Substance d'essai: Eau douce
BPL: oui
- Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Selenastrum capricornutum (algue verte)): 325 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: Eau douce
BPL: oui
- NOEC (Selenastrum capricornutum (algue verte)): 98 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en statique

EPOCAST® 1618 D US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 02.10.2018
2.0	17.11.2023	400001009082	Date de la première version publiée: 03.01.2017

Date d'impression 18.11.2023

Substance d'essai: Eau douce
BPL: oui

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC: ≥ 5 mg/l
Durée d'exposition: 36 d
Espèce: Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)
Type de Test: Essai en dynamique
Contrôle analytique: oui
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: OCDE Ligne directrice 210
BPL: oui

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: ≥ 11 mg/l
Durée d'exposition: 21 d
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)
Type de Test: Essai en semi-statique
Contrôle analytique: oui
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: OCDE Ligne directrice 211
BPL: oui

octaméthylcyclotétrasiloxane [D4]:

Toxicité pour les poissons : NOEC (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): ≥ 22 µg/l
Point final: mortalité
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en dynamique
Contrôle analytique: oui
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: EPA OTS 797.1400
Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : NOEC (Daphnia magna (Grande daphnie)): ≥ 15 µg/l
Point final: Immobilisation
Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Essai en dynamique
Contrôle analytique: oui
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: EPA OTS 797.1300
Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : NOECr : $< 0,022$ mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC: 0,0044 mg/l
Durée d'exposition: 14 d
Espèce: Poisson

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 0,0079 mg/l
Durée d'exposition: 21 d
Espèce: Daphnia (Daphnie)

Facteur M (Toxicité) : 10

EPOCAST® 1618 D US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
2.0	17.11.2023	400001009082	02.10.2018
			Date de la première version publiée:
			03.01.2017

Date d'impression 18.11.2023

chronique pour le milieu
aquatique)

Toxicité des sédiments : NOEC: 13 mg/kg sediment dw
Contrôle analytique: oui
Solvant: oui
Durée: 28 d
Type de Test: Essai en statique
Eau: Eau douce
Sédiment: Naturel
Durée d'exposition: 28 d
Nominal / mesuré: Mesuré

12.2 Persistance et dégradabilité**Composants:****2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane:**

Biodégradabilité : Type de Test: aérobique
Inoculum: Boue activée, non adaptée
Concentration: 20 mg/l
Résultat: Difficilement biodégradable.
Biodégradation: 5 %
Durée d'exposition: 28 d
Méthode: OCDE ligne directrice 301F

Stabilité dans l'eau : Dégradation par périodes de demi-vie (DT50): 4,83 d (25 °C)
pH: 4
Méthode: OCDE Ligne directrice 111
Remarques: Eau douce

Dégradation par périodes de demi-vie (DT50): 7,1 d (25 °C)
pH: 9
Méthode: OCDE Ligne directrice 111
Remarques: Eau douce

Dégradation par périodes de demi-vie (DT50): 3,58 d (25 °C)
pH: 7
Méthode: OCDE Ligne directrice 111
Remarques: Eau douce

oxyde de 2,3-époxypropyle et de o-tolyle:

Biodégradabilité : Inoculum: boue activée
Concentration: 10 mg/l
Résultat: Difficilement biodégradable.
Biodégradation: 17 %
Durée d'exposition: 28 d
Méthode: OCDE Ligne directrice 301 B

Stabilité dans l'eau : Dégradation par périodes de demi-vie (DT50): 10,5 hrs (25 °C)
pH: 4
Méthode: OCDE Ligne directrice 111
Remarques: Eau douce

EPOCAST® 1618 D US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 02.10.2018
2.0	17.11.2023	400001009082	Date de la première version publiée: 03.01.2017

Date d'impression 18.11.2023

Dégradation par périodes de demi-vie (DT50): 9,4 hrs (25 °C)
pH: 7
Méthode: OCDE Ligne directrice 111
Remarques: Eau douce

Dégradation par périodes de demi-vie (DT50): 8,96 hrs (25 °C)
pH: 9
Méthode: OCDE Ligne directrice 111
Remarques: Eau douce

Produits de réaction oligomères du formaldéhyde avec le 1-chloro-2,3-époxypropane et le phénol (BPFDEGE):

Biodégradabilité : Type de Test: aérobique
Inoculum: boue activée
Concentration: 3 mg/l
Résultat: N'est pas biodégradable
Biodégradation: env. 0 %
Durée d'exposition: 28 d
Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, C.4.E.

Diacrylate de 2-éthyl-2-[[[(1-oxoallyl)oxy]méthyl]-1,3-propanediyle:

Biodégradabilité : Type de Test: aérobique
Inoculum: Boue activée, non adaptée
Concentration: 33 mg/l
Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: 82 - 90 %
Durée d'exposition: 28 d
Méthode: OCDE Ligne directrice 301 B
Substance d'essai: Eau douce
BPL: oui

méthylphosphonate de diméthyle:

Biodégradabilité : Résultat: N'est pas biodégradable
Biodégradation: 8 %
Durée d'exposition: 21 d
Méthode: OCDE ligne directrice 303A

Demande Biochimique en Oxygène (DBO) : 11 mgO₂/g
Le temps d'incubation: 5 d

Demande Chimique en Oxygène (DCO) : 895 mgO₂/g

Siloxanes and Silicones, di-Me, 3-hydroxypropyl Me, ethoxylated:

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.
Biodégradation: 15,6 %
Durée d'exposition: 28 d
Méthode: OCDE Ligne directrice 301 B
Remarques: Selon les données provenant de composants

EPOCAST® 1618 D US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
2.0	17.11.2023	400001009082	02.10.2018
			Date de la première version publiée:
			03.01.2017

Date d'impression 18.11.2023

similaires

1,3,5-triazine-2,4,6-triamine:

Biodégradabilité : Inoculum: boue activée
Concentration: 100 mg/l
Résultat: Difficilement biodégradable.
Biodégradation: < 10 %
Lié à: Carbone organique dissous (COD)
Durée d'exposition: 28 d
Méthode: OCDE ligne directrice 302B
Substance d'essai: Eau douce

Inoculum: boue activée
Concentration: 100 parties par million
Résultat: N'est pas biodégradable
Méthode: OCDE Ligne directrice 301 C
Substance d'essai: Eau douce

octaméthylcyclotétrasiloxane [D4]:

Biodégradabilité : Type de Test: aérobique
Inoculum: boue activée
Concentration: 10 mg/l
Résultat: Difficilement biodégradable.
Biodégradation: 3,7 %
Durée d'exposition: 29 d
Méthode: OCDE ligne directrice 310

Stabilité dans l'eau : Dégradation par périodes de demi-vie (DT50): 3,9 d (25 °C)
pH: 7
Méthode: OCDE Ligne directrice 111

Photodégradation : Type de Test: Air
Dégradation (photolyse indirecte): 50 % Dégradation par
périodes de demi-vie: 15,8 d

12.3 Potentiel de bioaccumulation**Composants:****2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane:**

Bioaccumulation : Facteur de bioconcentration (FBC): 31
Remarques: Ne montre pas de bioaccumulation.

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 3,242 (25 °C)
pH: 7,1
Méthode: OCDE Ligne directrice 117

oxyde de 2,3-époxypropyle et de o-tolyle:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 2,5 (21 °C)
Méthode: OCDE ligne directrice 107

EPOCAST® 1618 D US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
2.0	17.11.2023	400001009082	02.10.2018
			Date de la première version publiée:
			03.01.2017

Date d'impression 18.11.2023

Produits de réaction oligomères du formaldéhyde avec le 1-chloro-2,3-époxypropane et le phénol (BPFDE):

Bioaccumulation : Espèce: Poisson
Facteur de bioconcentration (FBC): 150
Remarques: Ne montre pas de bioaccumulation.

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 2,7 - 3,6
Méthode: OCDE Ligne directrice 117
BPL: oui

Diacrylate de 2-éthyl-2-[[1-(1-oxoallyl)oxy]méthyl]-1,3-propanediyle:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 4,35 (20 °C)
Méthode: Méthode de calcul

méthylphosphonate de diméthyle:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: -0,61

1,3,5-triazine-2,4,6-triamine:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: -1,22 (20 °C)
pH: 8
Méthode: Coefficient de partage
BPL: non

octaméthylcyclotétrasiloxane [D4]:

Bioaccumulation : Espèce: Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)
Durée d'exposition: 28 d
Température: 20 °C
Concentration: 0,0005 mg/l
Facteur de bioconcentration (FBC): 12 400
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: Essai en dynamique

Espèce: Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)
Durée d'exposition: 28 d
Température: 20 °C
Concentration: 0,0005 mg/l
Facteur de bioconcentration (FBC): 13 400
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: Essai en dynamique

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 6,488 (25,1 °C)
Méthode: OCDE Ligne directrice 123

12.4 Mobilité dans le sol**Composants:****2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane:**

Répartition entre les compartiments : Koc: 445

EPOCAST® 1618 D US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 02.10.2018
2.0	17.11.2023	400001009082	Date de la première version publiée: 03.01.2017

Date d'impression 18.11.2023

environnementaux

oxyde de 2,3-époxypropyle et de o-tolyle:

Répartition entre les	:	Koc: env. 210
compartiments		Méthode: OCDE ligne directrice 121
environnementaux		

Produits de réaction oligomères du formaldéhyde avec le 1-chloro-2,3-époxypropane et le phénol (BPFDE):

Répartition entre les	:	Koc: 4460
compartiments		Méthode: OCDE ligne directrice 121
environnementaux		

Diacrylate de 2-éthyl-2-[[1-(1-oxoallyl)oxy]méthyl]-1,3-propanediyle:

Répartition entre les	:	OCDE ligne directrice 121
compartiments		log Koc: 2,2
environnementaux		Méthode: OCDE ligne directrice 121

1,3,5-triazine-2,4,6-triamine:

Répartition entre les	:	Koc: 1,7
compartiments		
environnementaux		

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**Produit:**

Evaluation	:	Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.
------------	---	--

Composants:**octaméthylcyclotétrasiloxane [D4]:**

Evaluation	:	Cette substance est considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT).
	:	Cette substance est considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB).

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**Produit:**

Evaluation	:	La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.
------------	---	---

EPOCAST® 1618 D US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
2.0	17.11.2023	400001009082	02.10.2018
			Date de la première version publiée:
			03.01.2017

Date d'impression 18.11.2023

12.7 Autres effets néfastes**Produit:**

Information écologique supplémentaire : Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle.
Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Composants:**méthylphosphonate de diméthyle:**

Halogènes organiques (AOX) : 0 %

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1 Méthodes de traitement des déchets**

Produit : Éliminer le contenu et le récipient en conformité avec toutes réglementations locales, régionales, nationales, et internationales.
Ne pas jeter les déchets à l'égout.
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.

Emballages contaminés : Vider les restes.
Éliminer comme produit non utilisé.
Ne pas réutiliser des récipients vides.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification**

ADN	: UN 3082
ADR	: UN 3082
RID	: UN 3082
IMDG	: UN 3082
IATA	: UN 3082

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADN	: MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (TRIMETHYLOLPROPANE TRIACRYLATE, BISPHENOL A EPOXY RESIN)
ADR	: MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (TRIMETHYLOLPROPANE TRIACRYLATE, BISPHENOL A EPOXY RESIN)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

EPOCAST® 1618 D US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
2.0	17.11.2023	400001009082	02.10.2018
			Date de la première version publiée:
			03.01.2017

Date d'impression 18.11.2023

RID	:	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (TRIMETHYLOLPROPANE TRIACRYLATE, BISPHENOL A EPOXY RESIN)
IMDG	:	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (TRIMETHYLOLPROPANE TRIACRYLATE, BISPHENOL A EPOXY RESIN)
IATA	:	Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (TRIMETHYLOLPROPANE TRIACRYLATE, BISPHENOL A EPOXY RESIN)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

	Classe	Risques subsidiaires
ADN	:	9
ADR	:	9
RID	:	9
IMDG	:	9
IATA	:	9

14.4 Groupe d'emballage

ADN	
Groupe d'emballage	: III
Code de classification	: M6
Numéro d'identification du danger	: 90
Étiquettes	: 9
ADR	
Groupe d'emballage	: III
Code de classification	: M6
Numéro d'identification du danger	: 90
Étiquettes	: 9
Code de restriction en tunnels	: (-)
RID	
Groupe d'emballage	: III
Code de classification	: M6
Numéro d'identification du danger	: 90
Étiquettes	: 9
IMDG	
Groupe d'emballage	: III
Étiquettes	: 9
EmS Code	: F-A, S-F
IATA (Cargo)	
Instructions de	: 964

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

EPOCAST® 1618 D US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 02.10.2018
2.0	17.11.2023	400001009082	Date de la première version publiée: 03.01.2017

Date d'impression 18.11.2023

conditionnement (avion cargo)
Instruction d' emballage (LQ) : Y964
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : Miscellaneous

IATA (Passager)

Instructions de conditionnement (avion de ligne)
Instruction d' emballage (LQ) : Y964
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : Miscellaneous

14.5 Dangers pour l'environnement

ADN

Dangereux pour l'environnement : oui

ADR

Dangereux pour l'environnement : oui

RID

Dangereux pour l'environnement : oui

IMDG

Polluant marin : oui

IATA (Passager)

Dangereux pour l'environnement : oui

IATA (Cargo)

Dangereux pour l'environnement : oui

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Liste des substances soumises à autorisation : Non applicable
(Annexe XIV)

EPOCAST® 1618 D US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
2.0	17.11.2023	400001009082	02.10.2018
			Date de la première version publiée:
			03.01.2017

Date d'impression 18.11.2023

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59).

: Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes.

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux (Annexe XVII)

: Les conditions de limitation pour les entrées suivantes doivent être prises en compte:
Numéro sur la liste 75, 3

Si vous avez l'intention d'utiliser ce produit comme encre de tatouage, veuillez contacter votre fournisseur.

formaldéhyde (Numéro sur la liste 72, 28)

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.

E2

**DANGERS POUR
L'ENVIRONNEMENT**

Maladies Professionnelles : 51, 84, 4 bis
(R-461-3, France)

Installations classées pour la : 4511
protection de l'environnement
(Code de l'environnement
R511-9)

Autres réglementations:

Prenez note de la directive 92/85/CEE relative à la protection de la maternité ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

Prenez note de la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

DSL : Tous les composants de ce produit sont sur la liste
canadienne LIS

AIIC : Listé ou en conformité avec l'inventaire

ENCS : Listé ou en conformité avec l'inventaire

KECI : Listé ou en conformité avec l'inventaire

EPOCAST® 1618 D US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
2.0	17.11.2023	400001009082	02.10.2018
			Date de la première version publiée:
			03.01.2017

Date d'impression 18.11.2023

PICCS : Listé ou en conformité avec l'inventaire

IECSC : Listé ou en conformité avec l'inventaire

TCSI : Listé ou en conformité avec l'inventaire

TSCA : Toutes les substances sont notifiées actives sur l'inventaire de la loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA)

Inventaires

AICS (Australie), AIIC (Australie), DSL (Canada), IECSC (Chine), ENCS (Japon), KECI (Corée), NZIOC (Nouvelle-Zélande), PICCS (Philippines), TCSI (Taiwan), TSCA (États-Unis d'Amérique (USA))

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

L'évaluation du risque chimique des substances contenues dans ce produit est soit terminée, soit sans objet (non applicable).

RUBRIQUE 16: Autres informations**Texte complet pour phrase H**

H226	: Liquide et vapeurs inflammables.
H302	: Nocif en cas d'ingestion.
H315	: Provoque une irritation cutanée.
H317	: Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	: Provoque une sévère irritation des yeux.
H340	: Peut induire des anomalies génétiques.
H341	: Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
H351	: Susceptible de provoquer le cancer.
H361	: Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
H361f	: Susceptible de nuire à la fertilité.
H373	: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	: Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox.	: Toxicité aiguë
Aquatic Acute	: Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique
Aquatic Chronic	: Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique
Carc.	: Cancérogénicité

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

EPOCAST® 1618 D US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
2.0	17.11.2023	400001009082	02.10.2018
			Date de la première version publiée:
			03.01.2017

Date d'impression 18.11.2023

Eye Irrit.	: Irritation oculaire
Flam. Liq.	: Liquides inflammables
Muta.	: Mutagénicité sur les cellules germinales
Repr.	: Toxicité pour la reproduction
Skin Irrit.	: Irritation cutanée
Skin Sens.	: Sensibilisation cutanée
STOT RE	: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Information supplémentaire

Classification du mélange:

Skin Irrit. 2	H315
Eye Irrit. 2	H319
Skin Sens. 1	H317
Muta. 1B	H340
Carc. 2	H351
Repr. 2	H361
Aquatic Chronic 2	H411

Procédure de classification:

Méthode de calcul
Méthode de calcul
Méthode de calcul
Méthode de calcul
Méthode de calcul
Méthode de calcul
Méthode de calcul

Les informations et recommandations figurant dans cette publication sont fondées sur notre expérience générale et sont fournies de bonne foi au mieux de nos connaissances actuelles, MAIS RIEN DANS LES PRESENTES NE DOIT ÊTRE INTERPRETE COMME CONSTITUANT UNE GARANTIE OU UNE DECLARATION, EXPRESSE, IMPLICITE OU AUTRE.

DANS TOUS LES CAS, IL INCOMBE A L'UTILISATEUR DE DETERMINER ET DE VERIFIER L'EXACTITUDE, AINSI QUE LE CARACTERE SUFFISANT ET APPLICABLE DE TELLES INFORMATIONS ET RECOMMANDATIONS, DE MEME QUE L'ADEQUATION ET L'ADAPTATION D'UN QUELCONQUE PRODUIT A UNE UTILISATION SPECIFIQUE OU DANS UN BUT PARTICULIER.

LES PRODUITS MENTIONNES PEUVENT PRESENTER DES RISQUES INCONNUS ET DOIVENT ETRE UTILISES AVEC PRECAUTION. MEME SI CERTAINS RISQUES SONT DECRITS DANS CETTE PUBLICATION, IL N'EXISTE AUCUNE GARANTIE QU'IL S'AGIT DES SEULS RISQUES EXISTANTS.

Les risques, la toxicité et le comportement des produits peuvent différer lorsque ceux-ci sont utilisés avec d'autres matériaux et dépendent des conditions de fabrication et d'autres processus. Ces risques, cette toxicité et ces comportements doivent être déterminés par l'utilisateur et portés à la connaissance des personnes ou entités chargés du transport ou de la manutention, du traitement ou de la transformation, ainsi que de tous utilisateurs finaux.

Les marques commerciales ci-dessus sont la propriété de Huntsman Corporation ou de ses filiales.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

EPOCAST® 1618 D US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 02.10.2018
2.0	17.11.2023	400001009082	Date de la première version publiée: 03.01.2017

Date d'impression 18.11.2023

AUCUNE PERSONNE OU ORGANISATION A L'EXCEPTION D'UN EMPLOYE HUNTSMAN DUMENT QUALIFIE EST AUTORISE A FOURNIR OU METTRE A DISPOSITION DES FICHES DE DONNEES DE SECURITE POUR LES PRODUITS HUNTSMAN. LES FICHES DE DONNEES DE SECURITE DE SOURCES NON AUTORISEE PEUVENT CONTENIR DES INFORMATIONS QUI NE SONT PLUS A JOUR OU INEXACTES.